

COMMUNE DE CRAVANS
Séance du 05 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Etaient présents : 9 ou 10

M. FRADIN D., Mmes GLODT, COUDRET, Adjointes ; Mme FRADIN V,
M.ALLAIN, Mme FOUCHÉ , MM DEBLAISE, COSSET, LYS, Mme AUDEBERT

Absent excusé : M.HANOUILLE

Absents : M.LEROY

Secrétaire de séance : Mme FRADIN

Date de convocation : 28/11/2024 et affichée le 29/11/2024

Date d'affichage : 09/12/2024 et de publication : 09/12/2024

LES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTES

DEL0512241 – CONVENTION REMBOURSEMENT SDEER (Dossier n°GC133-1004)

DEL0512242 – COMPTABILITE : DM N°1 LOTISSEMENT DES MOULINS

DEL0512243 – SUBVENTION BORDEAUX SAINTES – Cycliste

DEL0512244 – RENOUELEMENT CONTRAT DE SERVICE ELANCITE

~~MAIRIE DE CRAVANS~~

Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 211701339-- 2024 ___
-- ----- --

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : ___ / ___ / 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- quatre, le cinq Décembre, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 28 Novembre 2024

Nombre de conseillers :

En Exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Présents : M. FRADIN D., Mmes GLODT, COUDRET, Adjointes ; Mme FRADIN Véronique, MM. ALLAIN, MM. DEBLAISE, COSSET , LYS, Mme AUDEBERT.

Absent excusé : M.HANOUILLE

Absents : Mme FOUCHÉ, M.LEROY

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : CONVENTION REMBOURSEMENT – SDEER (Dossier n°GC133-1004)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un devis avait été signé afin que le SDEER assure la maîtrise d'ouvrage de travaux de génie civil Télécom Route du Gerzeau.

Il indique qu'il a reçu la note définitive de la dépense engagée par le Syndicat. Le coût des travaux s'élève à 26 297.30 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND acte du coût définitif

PRECISE que la commune remboursera sa contribution en cinq annuités dont la première interviendra le 1^{er} juillet 2025 et la dernière le 1^{er} juillet 2029.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

~~MAIRIE DE CRAVANS~~

Place Michel ALLAIN

17260 CRAVANS

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 211701339-- 2024 _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : / / 2024EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt- quatre, le cinq Décembre, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 28 Novembre 2024

Nombre de conseillers :

En Exercice : 12 Présents : 10

Votants : 8

Présents : M. FRADIN D., Mmes GLODT, COUDRET, Adjointes ; Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, Mme FOUCHÉ, MM. DEBLAISE, COSSET, LYS, Mme AUDEBERT.

Absent excusé : M.HANOUILLE

Absents : M.LEROY

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : BUDGET ANNEXE (D.M. N°1) : Lotissement des Moulins

En fin d'année, nous devons procéder à des écritures de constatation de stocks.

Nous avons été très optimistes pour le budget en imaginant vendre tous les terrains en 2024, des montants inscrits sont donc insuffisants.

Le maire propose une décision modificative afin de pouvoir régulariser cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (par 8 voix pour), décide de procéder aux opérations suivantes sur le budget de l'exercice 2024 :

Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Articles (Chap)-Opération	montant	Articles (Chap)-Opération	montant
3351(040) Terrains	31 007.90 €	1641 (16) Emprunts	31 007.90 €

Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
	montant	Articles (Chap)-Opération	montant
		7015 (70) Vente de terrains aménagés	-31 007.90 €
		7133 (042) Variation des en-cours de production	31 007.90 €
Total dépenses	31 007.90 €	Total Recettes	31 007.90 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- quatre, le cinq Décembre, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 28 Novembre 2024

Nombre de conseillers :

En Exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mmes GLODT, COUDRET, Adjointes ; Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, Mme FOUCHÉ, MM. DEBLAISE, COSSET, LYS, Mme AUDEBERT.

Absent excusé : M.HANOUILLE

Absents : M.LEROY

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : BORDEAUX –SAINTES cycliste

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Bordeaux Saintes cycliste traversera notre commune le dimanche 30 Mars 2025.

Il est demandé de mettre à disposition des signaleurs.

Cette manifestation nécessitant des moyens financiers importants, une subvention est sollicitée.

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité de verser à Bordeaux-Saintes Cycliste-Organisations une subvention de 50 € pour participer à l'organisation de cette manifestation (article 65748)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

~~MAIRIE DE CRAVANS~~

Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 211701339-- 2024 ___

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : ___ / ___ / 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- quatre, le cinq Décembre, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 28 Novembre 2024

Nombre de conseillers :

En Exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mmes GLODT, COUDRET, Adjointes ; Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, Mme FOUCHÉ, MM. DEBLAISE, COSSET, LYS, Mme AUDEBERT.

Absent excusé : M.HANOUILLE

Absents : M.LEROY

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : RENOUVELLEMENT CONTRAT DE SERVICE ELAN CITE

Le Maire rappelle que la commune a fait l'acquisition en 2019 d'un radar pédagogique. La garantie s'est terminée le 06 novembre 2024.

La société Elancité nous propose un contrat de service permettant de pérenniser la bonne prise en charge du matériel à moindre coût en cas de panne et d'étendre la garantie initiale.

Plusieurs options sont proposées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de retenir l'option de base RADAR EVOLIS à 199 € HT par an
AUTORISE le Maire à signer le contrat correspondant

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.